

**Service instructeur**

DEAA - service appui administratif et financier

**Service consulté**

Action Territorialisée

**CONTRATS DE TERRITOIRE DE VIE 2014-2019  
SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS  
TROISIEME PROGRAMMATION 2018**

Résumé : Il est proposé d'approuver la 3<sup>ème</sup> programmation pour l'année 2018 des aides à attribuer aux projets structurants inscrits dans les Contrats de Territoire de Vie (CTV) 2014 2019.

3 projets structurants sont concernés pour un montant total d'aides départementales de 175 658 € réparties de la façon suivante :

- CTV Florival Vignoble Plaine du Rhin : 148 150 € pour 2 projets,
- CTV Région Mulhousienne : 27 508 € pour 1 projet.

Les projets inscrits dans ce rapport ont fait l'objet d'un avis favorable de la Commission Patrimoine Immobilier, Actions et Territoires lors de sa réunion du 13 avril 2018.

La révision des Contrats de Territoire de Vie de deuxième génération (2014-2019) a été adoptée par délibération de l'Assemblée départementale du 23 janvier 2015. Les contrats ont été signés avec les différents partenaires concernés. Ces contrats prévoient une participation départementale totale de 66 744 341 € afin de soutenir les projets structurants retenus dans les différents territoires.

Les autorisations de programmes et les autorisations d'engagement qui découlent de ces contrats ont fait l'objet d'une validation globale par l'Assemblée départementale lors de ses séances du 18 octobre 2013 (délibération n°CG-2013-4-1-1) et du 19 février 2015 (délibération n°CG-2015-2-5-1).

Le montant des aides à allouer pour cette 3<sup>ème</sup> programmation de trois projets structurants au titre de l'exercice 2018 s'élève ainsi à 175 658 € répartis comme suit par Territoire de Vie et par modalité de versement de l'aide départementale :

### **Contrat de Territoire de Vie Florival Vignoble Plaine du Rhin**

- Projets dont la participation départementale fera l'objet d'un versement unique :

Projet :	<b>13-8 Réaménagement du Palais de la Régence</b>
Maître d'ouvrage :	ENSISHEIM
Localisation :	ENSISHEIM
Numéro d'opération :	CTV00856
Montant du projet :	771 000 € HT
Montant subventionnable :	771 000 €
Taux :	15 %
Subvention :	<b>115 650 €</b>
Imputation budgétaire :	Programme K213, imputation 204-312-204142-35521-006 AP2013
Cofinancement :	Région Grand Est : 142 930 € Etat (DETR) : 132 768 €

Projet :	<b>23-6 Création d'un itinéraire cyclable/voie verte Oberentzen-Niederentzen-Biltzheim-Oberhergheim</b>
Maître d'ouvrage :	CC Centre Haut-Rhin
Localisation :	Oberentzen-Niederentzen-Biltzheim-Oberhergheim
Numéro d'opération :	CTV02016
Montant du projet :	250 000 € HT
Montant subventionnable :	250 000 €
Taux :	13 %
Subvention :	<b>32 500 €</b>
Imputation budgétaire :	Programme K213, imputation 204-628-204142-35521-006 AP2015
Cofinancement :	Etat (TEPCV) : 160 000 €

### **Contrat de Territoire de Vie Région Mulhousienne**

- Projet dont la participation départementale fera l'objet d'un versement unique :

Projet :	<b>21-8 Participation au fonds FISAC : Rénovation et modernisation de locaux commerciaux à MULHOUSE</b>
Maître d'ouvrage :	MULHOUSE
Localisation :	MULHOUSE
Numéro d'opération :	CTV02114
Montant du projet :	275 077 € HT
Montant subventionnable :	275 077 €
Taux :	10 %
Subvention :	<b>27 508 €</b>
Imputation budgétaire :	Programme K215, imputation 204-93-204142-35721-006 AP2015

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'approuver cette 3<sup>ème</sup> programmation 2018 des projets structurants inscrits dans les Contrats de Territoire de Vie 2014-2019,
- d'accorder les subventions afférentes pour un montant total de 175 658 € telles que détaillées dans le présent rapport.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT